

SNUDI-FO



Vienne

Petit lexique pour l'école et le syndicat

A

- AE : Aide-éducateur ou adjoint d'enseignement
- AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger
- AIS : Adaptation et intégration scolaire.
- AS(E)H : Aide à la Scolarisation des enfants Handicapés
- AVS-i : Auxiliaire de Vie Scolaire (dépliant disponible).

B

- BD : Bureau départemental
- BF : Bureau fédéral
- BI : Bonification indiciaire
- BN : Bureau national
- BOEN : Bulletin officiel de l'Education nationale
- BO : Bulletin officiel

C

- CA : Conseil d'administration
- CAOS : Comité académique des œuvres sociales
- CDOS : Comité départemental des œuvres sociales
- CCOS : Commission centrale des œuvres sociales
- CAPA-SH : Certificat d'aptitude professionnel à l'aide et la scolarisation des enfants handicapés
- CAP : Commission administrative paritaire
- CAPD : Commission administrative paritaire départementale
- CAPN : Commission administrative paritaire nationale
- CCN : Comité confédéral national
- CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie pour les personnes en situation de handicap
- CDEN : Conseil départemental de l'Éducation nationale
- CE : Commission exécutive
- CEF : Commission exécutive fédérale
- CEL : Contrat éducatif local
- CHS : Comité d'hygiène et de sécurité
- CLD : Congé longue durée - CLM : Congé longue maladie
- CLIN : Classe d'initiation au français
- CLIS : Classe d'intégration scolaire
- CN : Conseil national
- CNDP : Centre national de documentation pédagogique

- CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
- CNED : Centre national d'enseignement à distance
- CPAIEN : Conseiller pédagogique auprès d'un inspecteur
- CPC : Conseiller pédagogique de circonscription
- CS : Conseil syndical
- CSE : Conseil supérieur de l'Éducation
- CSFPE : Conseil supérieur de la fonction publique de l'État
- CRDS : Contribution au remboursement de la dette sociale
- CSG : Contribution sociale généralisée
- CTP : Comité technique paritaire
- CTPD : Comité technique paritaire départemental
- CTPM : Comité technique paritaire ministériel

D

- DOM : Département d'outre-mer

E

- EPEP : établissement public d'enseignement primaire (voir 4 pages sur le projet de loi)
- EREA : Établissement régional d'enseignement adapté
- ERPD : École régionale du premier degré
- EVS : Emploi de Vie Scolaire (dépliant disponible)

G

- GAPP : Groupe d'aides psychopédagogiques (remplacés par les RASED)

F

- FGF : fédération générale des fonctionnaires FO
- FNEC-FP-FO : fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle FO (du primaire à l'université et d'autres syndicats comme celui de l'AFPA...)

I

- IA : Inspecteur d'académie ou Inspection académique
- IEN : Inspecteur de l'Éducation nationale (ex IDEN)
- IME : Institut médico-éducatif, IMP : Institut médico-pédagogique, IM. pro : Institut médico-

professionnel

- IMF : Instituteur maître formateur
- IR : Indemnité de résidence
- IRL : Indemnité représentative de logement
- ISO : Indemnité de suivi et d'orientation
- ISSR : Indemnité de sujétion spéciale de remplacement
- IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

J

- JO : Journal officiel
- JOAN : Journal Officiel de l'assemblée nationale (questions réponses), JOS : Journal Officiel du sénat (questions réponses)

L

- LOLF : Loi Organique des Lois de Finances.

M

- MEN : Ministère de l'Éducation nationale

N

- NBI : Nouvelle bonification indiciaire

P

- PE : Professeur des écoles
- POM : Pays d'outre-mer
- PPMS/PCS : contactez le syndicat

R

- RASED : Réseau d'aides spécialisées
- REP : Réseau d'éducation prioritaire
- RGPP : révision générale des politiques publiques
- RLR : Recueil des lois et règlements
- RPI : Regroupement pédagogique intercommunal

S

- SEGPA (SES) : Section d'enseignement général et professionnel adapté
- SFT : Supplément familial de traitement
- SN : Secrétariat national

T

- TOM : Territoire d'outre-mer
- TR : titulaire remplaçant (ZIL ou Brigade)

U

- UD : Union départementale FO
- UL : Union locale
- UIAFP : Union inter fédérale des agents de la fonction publique Force ouvrière

Z

- ZEP : Zone d'éducation prioritaire
- ZIL : Zone d'intervention localisée

Contacts : 05.49.52.52.83 / 06.60.41.34.85
Courriel : snudifo86@hotmail.fr
Site : www.snudifo86.org